

Décision

Générale

colonial

Décision n° 496 accordant une subvention pour l'inauguration de la Maison du Combattant

n° 496

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 avril 1953

Numéro JO
n° 9 du 25/07/1953

Date du numéro
25 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est abhrosée la décision susvisée du 27 février 1953 accordant une subvention complémentaire de quinze mille francs (15.000 fr.) à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre de Côte Française des Somalis, pour lui permettre de couvrir les frais occasionnés par l'inauguration de la « Maison du Combattant ».